

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

NUMÉRO SPÉCIAL/RENTRÉE 2023



Rentrée 2023

Toutes les infos utiles

ACTUALITÉ

**Cyberharcèlement :
comment y faire face**



FOCUS

**Enseignants non remplacés :
peut-on croire
aux promesses ?**

3

Instantanés

Fonds sociaux ; assurance scolaire ; adhésion à la FCPE, scolarisation des 2 ans ; formations des représentants de parents ; épreuves de spécialité ; élections scolaires ; école pour tous.

5

Psycho

RÉSULTATS SCOLAIRES • Pourquoi mon enfant se met-il autant à la pression ?

6

Éducation

COLLÈGE • Quoi de neuf à la rentrée ?

7

Actualité

Cyberharcèlement : comment y faire face

LES CONSEILS D'AXELLE DESAINT, DIRECTRICE D'INTERNET SANS CRAINTE

8

Décryptage

Les dates clés de l'année scolaire

9

Coéducation

PREMIER DEGRÉ • Il faut privilégier l'écoute active

INTERVIEW DE MAXIME TESNIÈRE, DIRECTEUR D'ÉCOLE

10

Focus

SECOND DEGRÉ • Enseignants non remplacés : peut-on croire aux promesses ?

11

Portrait

Jonathan Fussi, parent d'élève et militant FCPE

édito

La FCPE, toujours à vos côtés, accompagne votre rentrée 2023

“ La rentrée, c'est toujours un mélange d'excitation à l'idée de retrouver ceux que l'on a quitté au début de l'été et un soupçon d'appréhension devant l'inconnu : la découverte d'une nouvelle classe, de nouvelles matières ou de nouveaux enseignants...”

C'est aussi pour les parents un moment bien particulier où l'on se pose beaucoup de questions pour accompagner son enfant face à tant de changements...

Sans oublier l'importante actualité de l'école, comme les multiples réformes au collège ou au lycée, l'inacceptable harcèlement entre enfants, l'absence de moyens concrets pour mettre fin au non-remplacement des enseignants absents, l'ouverture inattendue du chantier des rythmes et du calendrier scolaires...

En cette rentrée 2023, l'école fait face, une nouvelle fois, à de nombreuses promesses et à de nombreux défis.

Alors, nous avons pensé que cela méritait bien un numéro spécial pour vous donner toutes les clés de cette rentrée qui s'annonce intense. Comme toujours, vous pouvez compter sur notre mobilisation pour être à vos côtés.

Bonne rentrée à toutes et tous !



GRÉGOIRE ENSEL
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directeur de la publication et de la rédaction : Grégoire Ensel • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : CITIZENPRESS
Rédactrices : Émilie Gilmer, Marianne Peyri.

• Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

ASSURANCE

La MAE, partenaire de la FCPE



Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, la FCPE et la MAE partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité. C'est pourquoi la FCPE recommande aux parents l'assurance scolaire de la MAE, qui protège tous les enfants sans logique de profit. Votre enfant sera couvert, dans le cadre des activités scolaires, extrascolaires, et sur le trajet école-domicile, s'il est victime d'un accident (protection individuelle corporelle) ou s'il en est responsable (responsabilité civile). D'autres garanties sont prévues, comme par exemple l'école à domicile s'il ne peut pas se déplacer.

FCPE

ADHÉREZ !

Qui dit septembre, dit adhérer à la FCPE afin de bénéficier des services de la fédération : newsletters, formations, assurance... Abonnez-vous également à *la Revue des Parents*, six numéros par an au format papier et digital, pour la modique somme de 4 €. La seule revue, où l'élève est d'abord un enfant !

fcpe.asso.fr



AIDES FINANCIÈRES

N'hésitez pas à saisir les fonds sociaux !

À la rentrée 2024, les bourses scolaires au collège et lycée seront versées automatiquement aux familles éligibles sans qu'elles n'aient besoin de le demander. Cette mesure, annoncée par Matignon le 9 mai dernier, vise à simplifier les démarches administratives et améliorer les services publics. Une avancée à saluer, mais qui ne résoudra pas un problème majeur, celui de la sous-utilisation par les familles des fonds sociaux. En effet, cette enveloppe de crédits alloués aux collèges et aux lycées pour faire face à des situations difficiles ponctuelles et couvrir différents frais⁽¹⁾ liés à la scolarité, est souvent peu réclamée par les parents, par gêne, manque d'informations ou à cause de difficultés face à la numérisation des dossiers. En 2019, 60 millions d'euros avaient été votés au budget de l'Éducation nationale pour les fonds sociaux, et seulement 45 millions ont été affectés. Avec une terrible conséquence : l'obligation, rue de Grenelle, de restituer cet argent non utilisé à Bercy. En 2023, 55 millions d'euros ont été mobilisés,

alors que 1,2 millions d'enfants et d'adolescents vivent dans des familles en grande pauvreté.

La décision revient au chef d'établissement

Face à ces constats, les parents FCPE sont un courroie de transmission importante pour informer les familles sur les modalités d'attribution. Un dossier, qui sera étudié de façon anonyme, peut être retiré à tout moment au secrétariat du collège ou du lycée. Après avis de la commission consultative de fonds social, l'allocation est accordée. À noter que les parents élus au conseil d'administration sont légitimes à demander à participer aux réunions de l'instance, comme à connaître de quelle façon peuvent être ventilés ces fonds et ainsi permettre leur pleine utilisation.

(1) Transports et sorties scolaires, soins de l'enfant (soins bucco-dentaires, lunettes, appareils auditifs), équipements professionnels ou sportifs, fournitures scolaires.



EN SAVOIR PLUS : Internet

fcpe.asso.fr/actualite/precarite-les-fonds-sociaux-trop-souvent-sous-utilises



On en parle !

1. BAC

Stress des élèves, démobilitation à l'issue du mois de mars, perte de valeur des épreuves terminales... Le comité de suivi de la réforme du bac a réfléchi à deux nouveaux scénarii concernant les épreuves de spécialité : les conserver en mars en modifiant les coefficients et en ne communiquant les notes qu'en juin ; ou les positionner en juin. La FCPE réclame le report des épreuves en mai.

2.



ÉLECTIONS SCOLAIRES

Vous êtes quelque 20 millions de parents d'élèves à voter chaque année pour élire vos représentants qui portent votre voix dans les instances. Les élections scolaires auront lieu les 29 ou 30 septembre à la Réunion et à Mayotte, et le 13 ou 14 octobre partout ailleurs. Save the date !

3.

L'ÉCOLE POUR TOUS

Le gouvernement a annoncé « engager l'acte II de l'école inclusive et passer à l'école pour tous ». Le 26 avril, en clôture de la Conférence nationale du handicap, 12 mesures ont été annoncées côté Éducation nationale. Dont la création d'un métier d'accompagnant à la réussite éducative.



MATERNELLE

© Alexandra Defresne

POUR LA SCOLARISATION DÈS 2 ANS

En visite à Marseille le 26 juin 2023, Emmanuel Macron a insisté sur le rôle clé de l'école maternelle et souhaite un accueil des enfants dès 2 ans, une réduction du nombre d'élèves par classe en moyenne section, et l'achèvement des dédoublements en grande section. Une annonce surprenante puisque la loi pour la refondation de l'école de la République de 2013 avait déjà fait de la scolarisation précoce une priorité. Or, aujourd'hui, moins de 10% des enfants de 2 ans vont à l'école, contre près de 35% en 2000, et les classes de petite et

moyenne sections sont les plus chargées de l'école primaire en éducation prioritaire. Chaque année, la FCPE accompagne de nombreux parents qui se heurtent au refus d'inscription de leur enfant. Une telle mesure, qui doit concerner 300 quartiers parmi les plus sensibles à l'horizon 2027, nécessite donc un nombre accru d'enseignants et d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), ainsi que des locaux adaptés. À bon entendre...

fcpe.asso.fr/actualite/lecole-maternelle-que-nous-voulons

FORMATIONS

Devenir incollable sur le système éducatif !

Vous souhaitez mieux connaître le fonctionnement de l'école, du collège ou du lycée dans lequel votre enfant est scolarisé ? Vous êtes perdu dans le jargon de l'Éducation nationale ? Pour vous accompagner dans la découverte du système éducatif, parfois complexe à décrypter, la FCPE nationale propose des formations en présentiel et distanciel à plus de 700 parents d'élèves chaque année sur le fonctionnement d'un conseil d'école ou d'un conseil d'administration par exemple. Sur tout le territoire, les conseils départementaux FCPE forment également les parents élus afin qu'ils puissent exercer pleinement leur rôle dans les instances. Des échanges précieux entre pairs pour faire face à des situations parfois complexes à gérer au sein des établissements scolaires.



85%

DES PARTICIPANTS aux formations de la FCPE nationale estiment pouvoir mettre immédiatement les acquis de la formation en application sur le terrain.



EN SAVOIR PLUS :

Internet jaimemonecolepublique.fr



Résultats scolaires

Pourquoi mon enfant se met-il autant la pression ?

Quête permanente de la meilleure note, hantise de « l'échec »... Certains élèves se mettent la pression pour réussir, au prix d'un stress démesuré.

Texte : ÉMILIE GILMER

« **P**our moi, les notes, c'est très important !, s'exclame Alice, 13 ans, élève de 5^e. J'ai beau avoir 17,5 de moyenne, lorsque le conseil de classe approche, je me dis qu'elle doit monter encore. Car 17,5, c'est bien, mais 18, c'est mieux. Alors, je passe presque tout mon temps à réviser et je stresse un peu... » Si les causes d'une attitude perfectionniste à l'égard de la scolarité sont variables, certaines similitudes s'observent chez les enfants et les adolescents concernés. Dans le cercle privé, d'abord, où la scolarité est bien souvent un domaine valorisé et investi. Soit parce que les parents ont eux-mêmes connu un parcours brillant que les enfants cherchent à reproduire. Soit, au contraire, parce que les parents ont subi des échecs et espèrent une meilleure réussite pour leurs enfants. Mais un autre facteur entre généralement en ligne de compte : le caractère très compétitif de l'école française, qui favorise la concurrence entre élèves.

Un stress accentué par la comparaison sociale

Une recherche conduite en 2015 sur des expériences de « classes sans notes » dans l'académie de Dijon a

montré un impact délétère des évaluations notées sur le sentiment d'efficacité personnelle des élèves. « Lorsqu'un élève se sent faible et qu'il sait qu'il va être noté, et par conséquent comparé aux autres ou à une norme, il réussit moins bien la tâche qu'on lui confie, remarque Sophie Genelot, maître de conférences en sciences de l'éducation. Des solutions existent pourtant pour réduire cette anxiété.

À la demande du Cnesco en 2017, Sophie Genelot a justement observé les pratiques évaluatives de treize enseignants. « On s'est aperçu qu'il existe un grand nombre de situations dans lesquelles l'enseignant peut récolter des informations sur les apprentissages en cours de ses élèves, en dehors des évaluations formelles, indique-t-elle. Les tâches de correction suite à un exercice réalisé en classe, par exemple, sont une occasion d'identifier les compétences acquises ou non acquises. Au regard de cela, et sachant que les évaluations formelles engendrent du stress et risquent de creuser les inégalités entre les plus faibles et les plus forts, il semble important d'encourager les enseignants à favoriser une diversité des modes d'évaluation. »



AVIS D'EXPERT



DANA CASTRO,
psychologue clinicienne

« **Mon conseil est d'entamer une discussion avec son enfant pour essayer de comprendre d'où vient cette pression.** Est-ce lié, par exemple, à une compétition exacerbée entre camarades de classe ou à des attentes trop grandes que l'on exprime, malgré soi, au sein de la famille ? Certains enfants se mettent en tête que leurs parents attendent d'eux la perfection et craignent de les décevoir. Dans tous les cas, il est primordial de rappeler à son enfant qu'il a une valeur « en dehors de ses résultats scolaires » – il est généreux, intelligent, sportif, il a le sens de l'humour, etc. – et que l'amour qu'on lui porte est inconditionnel. Autrement dit : l'aider à relativiser ses notes, en lui expliquant qu'un être humain ne se définit pas seulement par ses résultats scolaires. Lui rappeler, aussi, que les notes ne disent pas nécessairement la valeur d'un élève. La preuve : certains élèves en difficulté au collège dans certaines matières se mettent à briller au lycée ou en fac. Le problème peut aussi venir d'une mauvaise organisation. Il est alors utile d'aider son enfant à revoir sa façon de travailler : mieux anticiper, morceler les tâches, se ménager des pauses... »

En pratique



En savoir plus :

Internet

- Rapport de synthèse de la Conférence de consensus « L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves », 23 et 24 novembre 2022.
- *Petits silences, petits mensonges, le jardin secret de l'enfant*, de Dana Castro, éd. Albin Michel.



Collège : quoi de neuf à la rentrée ?

Les changements sont nombreux : suppression de la techno en 6^e, nouvelles évaluations en 4^e, formation à la transition écologique...

Texte : MARIANNE PEYRI

Ce sont les élèves de 6^e qui sont principalement concernés par de nouvelles consignes en cette rentrée 2023. La plus importante étant la suppression d'une heure de cours en technologie. Désormais, cette matière ne sera étudiée qu'à partir de la 5^e. À la place, les classes de 6^e auront 1h de français ou de maths en plus par semaine pour du soutien ou de l'approfondissement. Cela pourra se traduire par une heure de français par semaine en alternance avec 1h de maths la semaine suivante ou 2h de suite tous les 15 jours. Une heure obligatoire au moins d'accompagnement aux devoirs est également prévue pour tous les 6^e. Soumis auparavant au volontariat des enseignants, le dispositif « Devoirs faits » est maintenant inclus dans l'emploi du temps.

« Organiser le soutien en français et maths au détriment de la technologie, et ce, sans concertation préalable avec l'ensemble de la communauté éducative, est une décision qui laisse perplexe. La technologie n'est pas une matière accessible. Étudier la réalisation ou la fabrication d'objets techniques, découvrir l'informatique... permet d'explorer autrement de nouveaux savoirs au travers d'un aspect plus concret des enseignements », estime Florence Prudhomme, secrétaire générale de la FCPE.

Autre annonce : dès la 5^e et jusqu'à la 3^e, le temps dédié à l'orientation sera renforcé. Les élèves devront avoir découvert une cinquantaine de métiers au lieu d'une quinzaine aujourd'hui. Il se traduira par des rencontres avec des professionnels, des découvertes de secteurs d'activité, des expériences d'immersion tels les stages possibles dès la 4^e, en plus de celui de 3^e, des visites de centres de formation post-

collège ou d'apprentissage... « Si l'intention est louable, la FCPE réaffirme la nécessité du maintien d'un service public d'orientation », relève Florence Prudhomme.

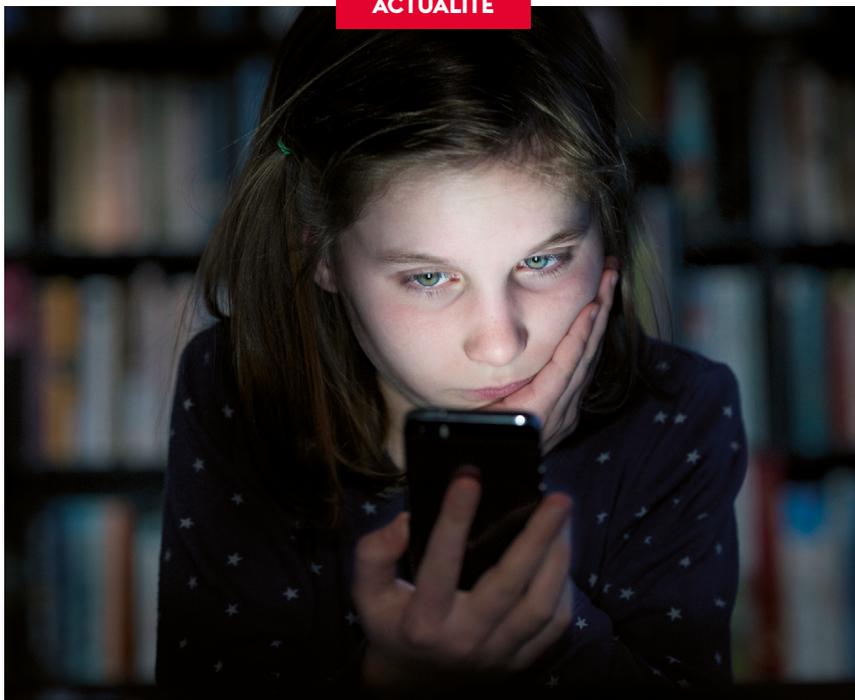
Durant le mois de septembre, les élèves de 4^e seront évalués sur leurs compétences, sous la forme d'un test numérique. L'évaluation est composée de deux épreuves en français et en maths, de 1h chacune et d'un test de lecture. Le bilan sera partagé avec l'élève et la famille et permettra aux professeurs de repérer les difficultés de chacun et de mieux définir des accompagnements personnalisés, notamment via le dispositif « Devoirs faits ».

Un certificat « Savoirs verts »

Afin de sensibiliser les jeunes à la transition écologique, tous les élèves de 4^e et de 3^e seront formés aux « savoirs verts »¹, et évalués, ce qui donnera lieu à une certification en 3^e sur des sujets tels que bien s'alimenter, trier les déchets, protéger la planète... L'enseignement se fera grâce à un outil en ligne sur le modèle de Pix. Le gouvernement développe également des dispositifs expérimentaux. Certains collèges de quartiers d'éducation prioritaire proposeront 4h d'aide aux devoirs. Une mesure contre le décrochage, qui devrait être généralisée à tous les collèges en zone prioritaire d'ici 2027. Certains collèges volontaires, depuis 2022, peuvent ajouter 2h de sport par semaine aux emplois du temps des élèves de tout niveau. « Seuls 700 établissements sont concernés. Or, une généralisation qui ne s'accompagnera pas de moyens supplémentaires ne permettra pas de réduire les inégalités entre les territoires », conclut Florence Prudhomme.

(1) Voir notre infographie dans le numéro 449 de la Revue des Parents.

En pratique



Cyberharcèlement, comment y faire face

En prolongeant une situation souvent démarrée à l'école ou au collège, le cyberharcèlement envahit **l'espace privé de la victime**, ne lui laissant plus aucun répit.

Texte : ÉMILIE GILMER

Une personne sur deux aurait déjà été confrontée à une situation de cyberharcèlement, en tant que témoin ou victime directe. Ce fléau prend différentes formes. Par exemple : des messages injurieux sur un réseau social ou sur une messagerie (comme WhatsApp), du revenge porn (c'est-à-dire la diffusion de photos intimes) ou la création de comptes « Fichas », qui visent à divulguer, eux aussi, des photos ou vidéos dégradantes ou humiliantes. Dans tous les cas, le but est clair : nuire à la réputation d'une personne. Le problème est que ces contenus malveillants se propagent très vite sur les réseaux et donnent à la victime le sentiment que la situation lui échappe. Elle pense alors qu'il n'y a aucune issue pour s'en sortir, ce qui peut mener à un dénouement dramatique.

Aider son enfant à se protéger

Selon les associations qui œuvrent aujourd'hui pour sensibiliser les adolescents et leurs parents, des moyens existent pourtant, en amont, pour prévenir le cyber-

harcèlement. L'un des leviers, par exemple, est d'inviter son enfant à paramétrer le compte qu'il a ouvert sur un réseau social. C'est-à-dire actionner certaines options afin de choisir les personnes avec lesquelles il interagit. Il peut décider, notamment, de rendre son compte « privé », ce qui barre l'accès aux inconnus des contenus que l'on poste. Il peut aussi activer le filtrage de mots clés violents ou insultants. Cette modération « en amont » permet d'être alerté si un internaute poste des commentaires agressifs, tout en empêchant leur publication.

Bien sûr, l'idée n'est pas d'être dans une logique de surveillance ou de censure – rappelons que les réseaux sociaux sont des espaces de socialisation importants pour les adolescents – mais dans une logique d'accompagnement des usages, de la même manière que l'on aide son jeune enfant à traverser une rue ou à se déplacer dans la ville.



AVIS D'EXPERT



AXELLE DESAINT,
directrice générale
d'Internet sans crainte

« Il est crucial qu'un adolescent sache que ses parents sont des interlocuteurs de confiance et des alliés en cas de problème. Car, bien souvent, les jeunes se sentent coupables de ce qui leur arrive et attendent trop longtemps avant de donner l'alerte. C'est pourquoi la première chose à faire est d'évoquer la question, dès que possible, avec son enfant : lui expliquer ce qu'est le cyberharcèlement, que c'est anormal et puni par la loi. Lui dire également : "Si jamais cela t'arrivait, je serais à tes côtés, je ne te jugerais pas, on trouverait des solutions ensemble." En outre, si votre enfant est effectivement victime, il y a plusieurs réflexes à avoir. Le premier est de « bloquer » les personnes qui le harcèlent en ayant pris soin auparavant de réaliser des captures d'écran pour conserver des traces du harcèlement. Ensuite, mon conseil est de faire un signalement sur les réseaux sociaux concernés et de se faire aider par le 3018¹. Les écoutants (juristes et psychologues) sont eux-mêmes en lien direct avec les réseaux sociaux et peuvent faciliter le retrait de contenus ou le blocage de comptes. On peut aussi prévenir l'établissement scolaire, si le harcèlement prend sa source à l'école. Et, selon la gravité des faits, déposer une main courante ou une plainte auprès du commissariat ou de la gendarmerie. Dernier conseil : ne pas minimiser l'impact psychologique et proposer dès que possible à son enfant un accompagnement. »

(1) Le numéro national, anonyme et gratuit, dédié à la prise en charge des personnes victimes de cyberharcèlement.



Lien utile

Vidéos

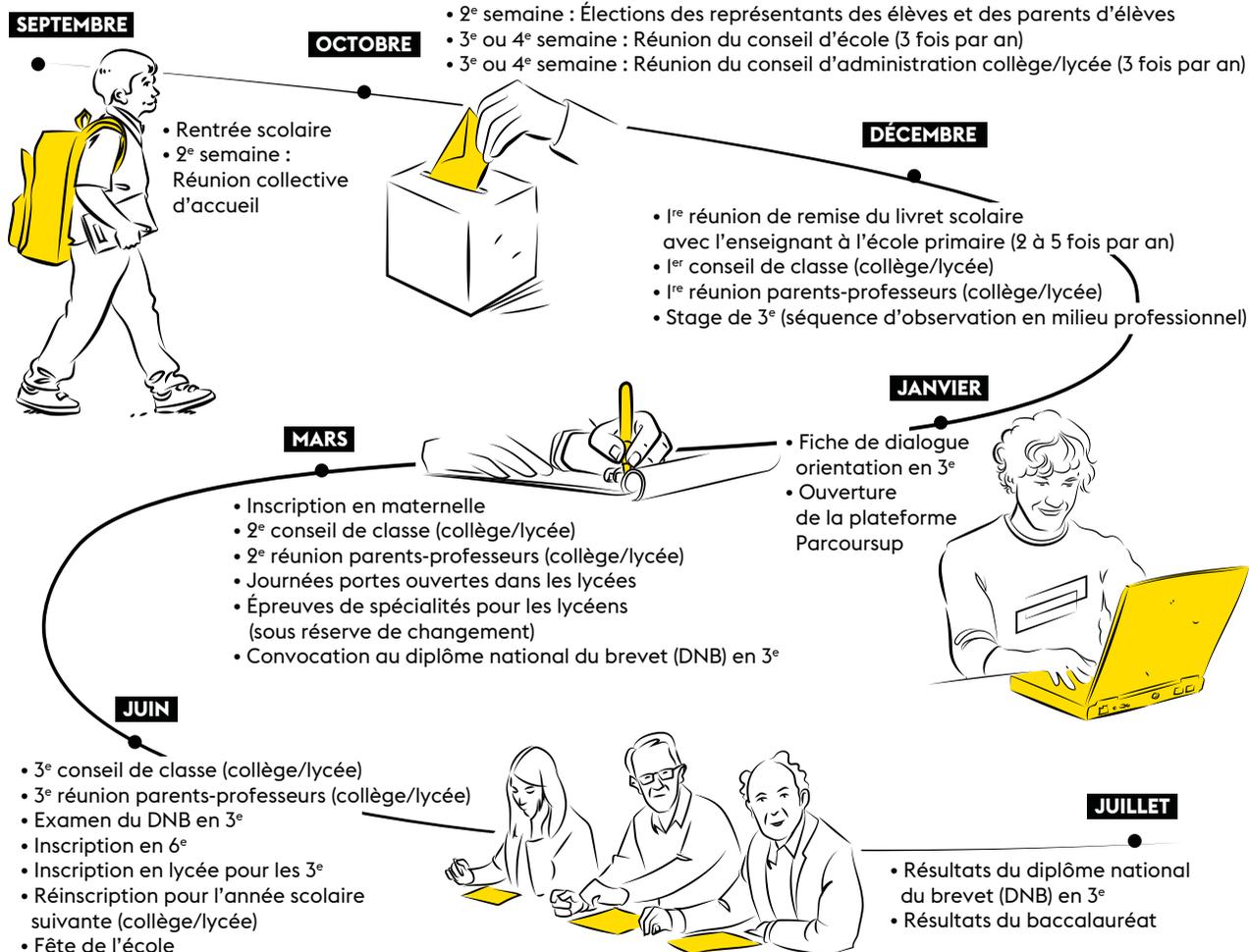
- À regarder : cinq vidéos, baptisées « Parents, parlons-en », pour aider les parents à aborder les problématiques du harcèlement et du cyberharcèlement avec leurs enfants. internetsanscrainte.fr/programmes/parents-parlons-en

Décryptage

Les dates clés de l'année scolaire

Réunions, conseils d'école ou de classe, procédures d'orientation*...
De nombreux rendez-vous sont décisifs pour la scolarité de son enfant.

Illustration : DAVID LORY



* Calendrier donné à titre indicatif.

L'AVIS DE LA FCPE

Si les textes officiels prévoient quelques rencontres obligatoires entre l'école et les parents, peu d'entre eux osent solliciter les enseignants en dehors de ces rendez-vous programmés. Or, beaucoup de difficultés scolaires ou de comportement pourraient être rapidement réglées grâce à une meilleure communication entre les deux parties.

Cette notion de « travail commun », défendue par le pédagogue Philippe Meirieu, peut revêtir différentes

formes : un lieu d'accueil identifié ; des horaires de réunion compatibles avec les disponibilités des parents, des conseils sur la façon dont ils peuvent aider sur le travail scolaire ; des explications claires sur les outils de correspondance ; l'organisation d'activités conjointes au sein de l'établissement scolaire (matinée jeux de société en maternelle ou conférence sur les écrans au collège par exemple). À nous aussi, parents, d'inventer **une relation efficace et apaisée.**

Coéducation

Il faut privilégier l'écoute active

Réunion de rentrée, remise de livret... Les parents sont invités à l'école à certaines étapes clés. Entretien avec Maxime Tesnière, directeur de l'école primaire Richomme, dans le 18^e à Paris, engagé dans une démarche **favorisant l'implication des parents.**

Texte : MARIANNE PEYRI



De quelle façon les parents peuvent suivre la scolarité de leur enfant ?

Maxime Tesnière : Pour comprendre sa scolarité, il est important qu'ils gardent un œil tout au long de l'année sur son livret et sur ses cahiers. La réunion de rentrée est aussi un temps fort pour savoir comment va travailler l'enseignant, les moyens de communication choisis : mots écrits, numérique, discussion à la grille... Participer aux sorties scolaires permet également des temps d'échange plus informels. Aux parents de s'en saisir. Il y a aussi bien sûr les rendez-vous individuels, au moins deux obligatoires par an dans les écoles en REP. Ils ont lieu généralement à la fin des évaluations ou à la fin du trimestre ou semestre pour faire un bilan à partir du livret.

Les parents doivent-ils oser davantage prendre rendez-vous et aborder des problèmes rencontrés ?

M.T. : Certains n'osent pas, en effet, car il faut un climat de confiance. C'est pourtant très important et cela fait partie du travail de l'enseignant que de les recevoir. Et, en effet, aucune communication concernant l'enfant n'est anodine : l'arrivée d'un nouveau-né dans le foyer, une réflexion sur un déménagement, le décès d'une personne même éloignée... Cela peut aider l'enseignant à mieux comprendre l'enfant.

Et si le courant ne passe pas ?

M.T. : Les parents peuvent voir le directeur, ce qui permet de lever des incompréhensions ou des malentendus ou se tourner vers un tiers, tels que les parents d'élèves délégués. Cependant, le mieux est de voir avec l'enseignant, qui reste l'interlocuteur privilégié, de ne pas hésiter à prendre rendez-vous et aborder ces problèmes.

Vous appliquez la méthode dite « d'écoute active ». En quoi consiste-t-elle ?

M.T. : Pour ouvrir l'école aux parents, un travail peut être fait du côté des enseignants. Nous élaborons

actuellement avec ma collègue, Sandrine Tauziet, conseillère pédagogique, un document écrit définissant notre méthode qui est une réflexion sur comment instaurer une véritable coéducation à l'école, le tout fondé sur l'écoute active. Cette écoute spécifique n'est pas innée et demande une vraie formation. Moi-même auparavant je me croyais dans l'écoute, or après enregistrement de mes rendez-vous avec les parents, on s'est rendu compte qu'à 80 % du temps, c'est moi qui parlais. L'écoute active, ce n'est pas seulement écouter davantage, c'est arriver à rendre le parent plus actif.

Par quels moyens y arrivez-vous ?

M.T. : Lors d'un rendez-vous individuel, il s'agit de sortir d'une lecture commentée du livret et commencer l'entretien en laissant parler les parents sur leur ressenti, comment ils voient la scolarité de leur enfant et rebondir sur les besoins exprimés. Un dialogue s'installe et les décisions sont prises en commun. Pour la réunion de rentrée, il s'agit de créer comme des sortes d'ateliers sur des thématiques qui préoccupent les parents, de susciter des échanges entre eux, le dialogue, l'observation... L'enseignant dès lors n'est pas dans un discours descendant, il est là pour aiguiller, faire verbaliser les parents sur leurs besoins, réussir à créer un groupe parents comme il crée un groupe élèves.

Quelles sont les limites à ce dialogue enseignant-parent ?

M.T. : Appliquer cette méthode d'écoute active demande plus du temps de préparation et remet les habitudes de travail en cause, ce qui peut créer des réticences du côté des enseignants. Le dialogue reste aussi parfois compliqué avec les familles allophones ou sur les questions de handicap. Mais, en revanche, sur le recours à une psychologue scolaire, on voit qu'en instaurant cette écoute, cela facilite la démarche. Si l'implication des parents est difficilement quantifiable, on constate que, du côté enseignant, ceux qui ont testé cette démarche ne reviennent plus en arrière. Quant aux élèves, ils sont plus rassurés lorsqu'ils sentent que les parents et les enseignants font corps.

Focus

Enseignants non remplacés : peut-on croire aux promesses ?

Le remplacement systématique des enseignants dès cette rentrée 2023, annoncé par le président de la République, semble être une ambition bien trop optimiste face aux nombreuses contraintes structurelles.

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE



“ **J**e veux qu'à la rentrée prochaine, on puisse remplacer, du jour au lendemain, les professeurs dans les classes des élèves, avait déclaré Emmanuel Macron le 22 mars 2023 lors d'une interview sur TF1 et France 2. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui dans beaucoup de collèges et de lycées. C'est une priorité. » Le 20 juillet, lors de la passation des pouvoirs avec Pap Ndiaye, Gabriel Attal, nouveau ministre de l'Éducation nationale, a réaffirmé cette promesse de « garantir que chaque élève aura chaque jour de l'année un professeur face à lui ». Alors, qu'en sera-t-il en cette rentrée ? La solution miracle a-t-elle été trouvée pour pallier la perte d'environ 15 millions d'heures d'enseignement par année scolaire ? Le gouvernement semble avoir vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué...

Concernant les absences dites de courte durée, c'est-à-dire inférieures à 15 jours, la mesure est la suivante. Un professeur manque à l'appel. Un de ses collègues, qui se sera porté volontaire et qui aura en amont ses créneaux libres par semaine, pourra au pied levé prendre en charge la classe. Ainsi, par exemple, un professeur d'histoire fera cours pendant une heure à la place du professeur de mathématiques, afin que les élèves n'aient plus de trous dans leur emploi du temps. Un dispositif déjà prévu par le décret de 2005, mais peu mis en pratique par les chefs d'établissement, pour éviter les blocages ou refus des équipes.

« Pour le moment, nous sommes très dubitatifs sur le fait que le nombre d'heures perdues pour les élèves diminue, au regard de la division du milieu enseignant sur la mise en œuvre du pacte, avance Grégoire Ensel, président de la FCPE. Car il est vrai que cette annonce a généré beaucoup de tension dans nombre d'établissements ». Même si le pacte prévoit une rémunération additionnelle pour les enseignants acceptant de nouvelles missions, les syndicats ont d'ores et déjà annoncé que le nombre de volontaires serait inférieur aux attentes du ministère. Un premier gros problème, qui ne résout pas le deuxième, c'est-à-dire l'intérêt de cette formule pour les élèves.

« En tant que parent, ce que nous souhaitons, ce n'est pas tant qu'un adulte soit à tout prix devant nos enfants, précise Grégoire Ensel. Nous voulons surtout que les volumes horaires des disciplines soient réalisés dans le cadre d'une progression des apprentissages. Que va faire un professeur d'histoire pendant une heure avec une classe qu'il ne connaîtra peut-être pas, et sans savoir à quel stade du programme en est le professeur d'histoire habituel ? C'est quelque chose qui nous semble totalement ubuesque. »

Obtenir des postes pérennes

La question des non-remplacements de longue durée, dus à la crise de recrutement, reste, elle, entière, alors que ce sont souvent ces situations qui accroissent l'exaspération des parents. Avec des contractuels qui se succèdent dans le meilleur des cas, et un suivi très difficile de la matière pour les élèves, souvent démobilisés par des cours reçus en pointillé. « Nos conseils départementaux pourront continuer à jouer les lanceurs d'alerte au niveau académique grâce à notre site Ouyapacours, explique Grégoire Ensel. Ils seront informés en temps réel quand les parents iront y déclarer les remplacements non assurés. L'objectif est d'obtenir des postes pérennes au sein de l'Éducation nationale. »



EN SAVOIR PLUS :

Internet ouyapacours.fcpe.asso.fr

Portrait



Jonathan Fussi, 39 ans, militant FCPE à Colombes (92) et responsable du conseil local de l'école Marcel Pagnol, témoigne de son expérience. Avec une énergie fédératrice.

L'école publique chevillée au cœur

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

« Je milite à la FCPE depuis dix ans, depuis le jour où mon aîné est rentré en petite section. » Quand il s'agit d'engagement, Jonathan Fussi, comédien de son état et militant associatif convaincu – en faveur du vélo, notamment – n'est pas du genre à tergiverser. « J'avais des connaissances qui avaient des enfants plus grands et qui m'ont suggéré d'adhérer, dit-il. Ce qui m'a motivé, c'est de pouvoir porter un regard sur le système éducatif à l'échelle globale. C'est pourquoi mon choix s'est porté sur une fédération nationale. Et puis, j'ai moi-même été élève à Colombes, il y a trente ans, j'ai fréquenté les mêmes écoles que mes enfants, alors je voulais savoir comment les choses ont évolué. » D'emblée, certains sujets lui sautent aux yeux, avec ce sentiment, parfois, que les erreurs se répètent. « Je ne comprends pas que la réforme des rythmes scolaires, par exemple, n'ait pas fonctionné. Comme beaucoup de gens, je vois mes enfants arriver exténués le soir, parce que les journées sont trop longues. Certains de nos voisins européens pourraient être des modèles

à suivre... Mais nous, on a complètement échoué. Pour moi, c'est un enjeu majeur et c'est là que la FCPE peut avoir un poids institutionnel, juridique, etc. » À condition de ne rien céder, bien sûr, à "l'aquibonisme" ambiant. « Plus on avance, plus on a du mal à mobiliser de nouveaux parents, reconnaît-il. Les milieux associatifs et politiques souffrent de la même difficulté, il y a une peur de s'engager et le sentiment, aussi, qu'on n'a pas de pouvoir et qu'on ne peut rien changer... » Lui est convaincu du contraire, même s'il sait que la marge de manœuvre est limitée. « Moi, j'incite les gens à être dans le dialogue. Plus on est en lien avec les institutions (la mairie, le rectorat, etc.), plus on assoit notre légitimité et plus on peut faire remonter les informations. Certes, ça peut prendre des années, avant d'obtenir un résultat, mais il faut continuer à le faire. Sinon, c'est un abandon de l'école publique. » Car la hantise de Jonathan Fussi est bien celle-là : « cette fuite vers l'école privée » qu'il constate chaque jour... « Je suis toujours stupéfait quand je reçois des mails de nouveaux arrivants sur la commune, des gens qui viennent d'acheter un bien immobilier à Colombes et dont le premier réflexe est de nous écrire pour nous demander : "Est-ce que votre école est une bonne école ?" Je leur réponds : "Cette école est une école de la République, elle est la même que celle d'à côté !"

« Il n'y a pas de petits engagements »

Défenseur de la mixité sociale, combattant des inégalités scolaires... Jonathan Fussi voit rouge, aussi, lorsque la presse magazine sort ses fameux classements de collèges et de lycées. « C'est affligeant, d'autant plus que ça a un impact, ça influence le choix des gens. » Alors le militant redouble d'énergie pour cultiver le dialogue, sans jugement. « Être un trait d'union, dit-il, entre les parents – leurs inquiétudes, leurs préoccupations – et l'institution scolaire. » Car, il le sait, l'objectif crucial aujourd'hui est de redonner ses lettres de noblesse à l'école publique en retrouvant la confiance des usagers. D'ailleurs, sa conception du militantisme est marquée par une dimension parfois négligée : la convivialité. « Il faut qu'il y ait du plaisir à se retrouver, à échanger, dit-il. Les sujets que l'on aborde sont déjà difficiles, s'il n'y a pas de plaisir, ça ne peut pas fonctionner. » De même, rien ne sert de se mettre la pression sur un niveau d'action. Exit l'adhérent modèle, toutes les volontés sont les bienvenues. « Il n'y a pas de petits engagements, lance Jonathan Fussi. Si un parent n'est présent qu'une fois tous les trois mois pour un café de parents devant l'école, c'est très bien. Chacun arrive avec le temps dont il dispose et ses compétences. C'est comme ça qu'on avance. »

”

